

Communiqué de presse

21 janvier 2021 - N° 02

SCOR développe un outil d'évaluation des risques biométriques innovant qui améliore le processus de souscription

Le processus de souscription en assurance vie – s'il est simple et rapide pour les clients en bonne santé – peut à l'inverse être long et compliqué pour les personnes présentant des risques médicaux aggravés. Pour ces personnes, les souscripteurs doivent examiner chaque cas de manière approfondie, avec à la clé une tarification majorée, dans certains cas excessive, voire un refus de couverture.

La dernière innovation de SCOR, Vitae, répond à ces problèmes en automatisant le processus d'évaluation des risques. Vitae est un outil d'évaluation des risques biométriques de pointe qui intègre les progrès de la recherche médicale et utilise des techniques innovantes d'apprentissage automatique, basées sur la technologie de *Machine Learning*. L'automatisation permet une évaluation plus précise des risques à partir d'un plus large éventail de facteurs médicaux et simplifie le processus de souscription, améliorant *in fine* l'expérience des clients et élargissant l'offre de couvertures dont ils peuvent bénéficier.

Vitae, avec son calculateur phare Vitae CVR pour les risques cardiovasculaires, est intégré dans l'outil de souscription SOLEM de SCOR. Vitae CVR est également proposé en tant que solution de souscription en ligne que peuvent utiliser les clients de SCOR.

Paolo de Martin, Directeur général de SCOR Global Life, déclare : « *Améliorer l'offre de couvertures en assurance vie au bénéfice des personnes qui ne sont pas en « parfaite santé » est au cœur de l'approche inclusive de SCOR en matière de souscription. Avec Vitae, nous réinventons l'approche de souscription en tirant parti de vastes quantités de données et de l'intelligence artificielle, pour faire bénéficier le plus grand nombre de personnes d'une protection contre les risques auxquels elles sont confrontées.* »

*

* *

Contacts

Communications

Jérôme Guilbert
+33 (0)1 58 44 79 19
jguilbert@scor.com

Relations Investisseurs

Olivier Armengaud
+33 (0)1 58 44 86 12
oarmengaud@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)



The Art & Science of Risk

Communiqué de presse

21 janvier 2021 - N° 02

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document d'enregistrement universel 2019 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 13 mars 2020 sous le numéro D.20-0127 (le « Document d'enregistrement universel »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».